

## Assemblée Générale du 27 mars 2021

### Résultat des votes sur les résolutions

Résolutions		Pour	Contre	Abstention
1	L'Assemblée générale approuve le <b>rapport moral</b> du Conseil d'Administration présenté par le Président sur la gestion et les activités de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020	32	0	1
2	L'Assemblée générale approuve le <b>rapport financier</b> présenté par le trésorier ainsi que le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui font apparaître un déficit de 8.716,11 €.	31	1	1
3	L'Assemblée Générale, en conséquence des résolutions qui précèdent, donne <b>quitus</b> entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020	32	1	0
4	L'Assemblée Générale décide d' <b>affecter le résultat de l'exercice 2020</b> selon la proposition du Conseil d'administration (cf page 10 du Rapport financier).	31	1	1
5-1	Élection de <b>Bernadette Christophel</b> au Conseil d'Administration	33	0	0
5-2	Élection de <b>Catherine Barbaras</b> au Conseil d'Administration	33	0	0
5-3	Élection de <b>Christian Diepdalle</b> au Conseil d'Administration	32	0	1
5-4	Élection de <b>Dominique Masse</b> au Conseil d'Administration	33	0	0
5-5	Élection de <b>Gérard Patin</b> au Conseil d'Administration	32	1	0
5-6	Élection de <b>Hubert Leman</b> au Conseil d'Administration	31	0	2
5-7	Élection de <b>Jean-Claude Bailly le Roch</b> au Conseil d'Administration	28	0	5
5-8	Élection de <b>Marie-Laure Bouillon</b> au Conseil d'Administration	33	0	0
5-9	Élection de <b>Patrice Cullin</b> au Conseil d'Administration	32	0	1
6	L'Assemblée Générale prend acte, que compte tenu des incertitudes sur la tenue des manifestations et des recettes que l'on peut en attendre, il n'est pas possible d'établir de façon crédible le budget prévisionnel de 2021. En conséquence, dès l'apparition d'une amélioration définitive du contexte sanitaire, une nouvelle assemblée générale sera convoquée pour voter les prévisions budgétaires et la répartition des ressources prévues entre les projets.	31	0	2
7	L'Assemblée générale décide de maintenir les montants des cotisations qui seront demandées aux adhérents pour l'exercice 2022, soit : -10 € pour la cotisation annuelle des « membres actifs » -20 € pour la cotisation annuelle des « membres bienfaiteurs »	33	0	0